

22 novembre 2013 – n° 07

130084

**ESPACE GEORGES SADOUL – REGIE DE SPECTACLES – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – SAISON CULTURELLE 2014**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges porte une attention particulière au développement du spectacle vivant de qualité. L'Espace Georges Sadoul et la NEF représentent désormais un véritable relais culturel régional : sCENE +, qui sera prochainement labellisé « Lorraine en Scène » et conventionné en 2014.

Le label « Lorraine en Scène » prime l'aboutissement de l'amélioration du service culturel par des initiatives artistiques, articulées sur le développement du lien entre art et population. Il a été créé pour favoriser l'implantation ou conforter la présence de projets artistiques de qualité, en dehors des grands centres d'attractivité.

Une scène conventionnée est un espace culturel de ville moyenne qui a une ou plusieurs spécialisations au sein de sa programmation. L'aide de l'Etat correspond ainsi à une reconnaissance d'un haut niveau d'exigence artistique. Elle se traduit par le versement d'une subvention de fonctionnement, en échange de la signature d'une convention qui définit des axes de spécialisation. Cette convention s'appuie donc sur un projet artistique et culturel, elle stipule l'autonomie artistique de ce dernier, notamment pour choisir les spectacles programmés.

L'analyse de l'origine géographique de ses usagers l'atteste :

- 54 % Déodatien,
- 46 % extérieurs.

Les deux établissements, pour se développer et devenir des éléments catalyseurs de l'irrigation culturelle du territoire sur l'Est vosgien, ont besoin d'un soutien des collectivités territoriales que sont l'Etat, le Département et la Région.

Ils possèdent un outil de gestion adapté à leur projet ainsi qu'un conseil d'exploitation de régie à autonomie financière qui se réunit deux fois par an pour proposer les orientations budgétaires et partenariales.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

– SOLLICITE les aides financières de l'Etat (DRAC Lorraine), de la Région (Conseil Régional de Lorraine) et du Département (Conseil Général des Vosges) pour l'exercice 2014, afin de s'associer et de compléter l'effort budgétaire important de la Ville.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*Christian PIERRET*  
Christian PIERRET

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 22 novembre 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU (procuration à P.Enkaoua à partir du point n° 04a), Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Bineta ABDOULAYE	à	Madeleine FEVE-CHOBOUT
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Jean-Louis BOURDON	à	Ramata BA
Francine WALTER	à	Catherine SAINT-DIZIER

-----  
Monsieur Etienne HUMBERT est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----